



Ville de Saint-Lazare



Cabinet du maire



Saint-Lazare (Québec)
Le 15 décembre 2011

Mot du maire

Agir avec vision

Chers concitoyennes et concitoyens,

Je suis très heureux des résultats que nous avons obtenus en 2011. Et nous poursuivons sur notre lancée pour continuer de répondre aux besoins des résidents de Saint-Lazare.

Les besoins essentiels – l'eau et la sécurité

Il faut tout d'abord répondre aux besoins essentiels et l'eau en est un. En 2011, nous nous sommes attaqués au problème de la pénurie d'eau auquel nous avons fait face dès les premiers jours de notre mandat. Voici quelques-unes des mesures entreprises :

Sur le réseau Sainte-Angélique :

- les puits nos 1, 2 et 3 ont été entièrement reconstruits, les certificats d'autorisation ont été obtenus et chacun de ces 3 puits est en opération depuis 2011 ;
- le puits Des Sablières a été réparé et mis aux normes. Nous attendons présentement l'autorisation du Ministère de l'environnement pour son raccordement et sa mise en opération en 2012 ;
- le bouclage du réseau d'aqueduc dans le secteur Sainte-Elisabeth est en voie d'être complété ;
- le plan d'optimisation de l'usine de traitement de l'eau fait présentement l'objet d'un examen en vue d'une mise aux normes visant à augmenter le volume d'eau traité sur le réseau;

Sur le réseau Saddlebrook :

- la construction du bassin de traitement de l'eau de Saddlebrook va bon train. Ce bassin permettra de traiter l'eau venant du nouveau puits Woodbine dont le raccordement est prévu en 2012.

Globalement, les améliorations et investissements ont totalisé près de 1,5 M \$ incluant l'étude des eaux souterraines (complétée récemment).

Les investissements importants dans l'approvisionnement en eau potable abondante et de qualité faits en 2011 réduisent le risque de pénurie d'eau en été sans toutefois l'éliminer. Les résidents doivent donc continuer de réduire leur consommation d'eau en été. Dans ce but, nous avons offert une subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie aux résidents souhaitant faire ce choix écologique.

La sécurité est pour tous un souci quotidien. Nous avons enfin mené à bien notre projet de prendre à notre charge la dernière portion du chemin Sainte-Angélique qui relève toujours de la compétence du gouvernement provincial (Transport Québec). Nous en avons négocié le transfert avec succès en 2011. C'est une victoire sur tous les fronts : nous avons réglé rapidement le problème de sécurité à l'intersection de la rue Grand-Pré en y installant un panneau d'arrêt et nous avons retiré le principal obstacle au développement commercial de cette artère. Nous projetons maintenant d'améliorer la sécurité des piétons dans le village, particulièrement celle des personnes âgées ou accompagnées de jeunes enfants qui doivent traverser le chemin Sainte-Angélique.

Poursuivant sur le thème de la sécurité, les résidents de Saint-Lazare peuvent maintenant compter en tout temps, 24 heures par jour, sur la rapide intervention du nouveau service intégré de sécurité incendie et de premiers répondants.

Nous nous sommes aussi penchés sur la question de la vibration causée par le passage des trains à Saint-Lazare. Les résidents peuvent dorénavant soumettre directement les faits au gouvernement fédéral.

Une ville verte – par choix

De petites choses font parfois une grande différence. En mai dernier, nous avons facilité votre accès aux produits locaux en permettant la tenue d'un marché public hebdomadaire dans le stationnement de l'hôtel de ville. L'achat de produits locaux est bon pour l'environnement, pour l'économie et pour la santé.

Aujourd'hui, la gestion des déchets est plus que jamais un enjeu environnemental urgent et une responsabilité sociale alors que le gouvernement du Québec continue d'exercer des pressions financières sur les municipalités pour qu'elles réduisent la quantité de déchets acheminée aux sites d'enfouissement. Le conseil a pris les initiatives suivantes pour se conformer aux nouvelles limites imposées par le gouvernement provincial :

- l'élaboration d'un plan triennal pour vous aider à réduire la quantité de résidus domestiques ;
- la distribution de bacs de 240 litres pour réduire la quantité de matières résiduelles
- la distribution de 60 000 sacs en papier biodégradables pour le compostage des feuilles (pour la collecte de 300 tonnes de feuilles) ; et
- la distribution de 50 composteurs domestiques subventionnés.

De plus, en 2011, la Ville de Saint-Lazare a enfin adopté la politique environnementale qui lui faisait cruellement défaut. Nous pouvons donc informer nos résidents de nos objectifs environnementaux en toute transparence, donner un cadre à notre développement, agir de façon proactive et élaborer un plan d'action pour une ville plus verte. Cette politique couvre divers aspects de l'environnement, allant de la conservation à la gestion des déchets et au transport en commun. La Ville s'y engage, entre autres, à réserver 30 % de son territoire aux espaces verts. Le conseil entend préserver ce qui a attiré dans notre jolie ville tous ceux qui ont choisi d'y habiter.

En 2011, nous avons pris des mesures concrètes pour préserver notre héritage champêtre :

- nous avons agrandi de plus de 30 % le parc La Pinière dont la superficie est maintenant de plus de 220 hectares grâce à l'acquisition de 82 hectares de terrains boisés ;
- nous avons défendu avec succès notre droit d'agrandir la tourbière Bordelais en y intégrant le secteur boisé voisin qui a une grande valeur écologique ; et
- nous avons adopté un règlement municipal sur la conservation des arbres visant principalement à assurer que les promoteurs se soucient de l'importance que revêtent les arbres pour les résidents de Saint-Lazare.

Les familles

Les familles sont au cœur de notre collectivité. Voici quelques-unes de nos réalisations qui favorisent à la fois la vie communautaire et l'environnement :

- notre réseau de pistes cyclables : les travaux dans la rue Saint-Robert sont terminés et d'autres ont été entrepris, notamment pour la réfection de la rue Sainte-Élisabeth ;
- un service de transport en commun qui permet aux résidents de laisser leur voiture à la maison et aux étudiants de se rendre au Cégep et à l'université en autobus et en train ;
- des sentiers récréatifs améliorés pour le plaisir des piétons et des cavaliers et la planification d'un réseau de sentiers.

Nos jeunes familles se réjouiront de l'ouverture en décembre 2011 d'une nouvelle école qui permettra de désengorger, maintenant et dans les années à venir, nos autres écoles. Notre communauté profite aussi du gymnase après les heures de classe. Nos citoyens apprécieront aussi la prolongation par la Ville des heures d'accès au complexe sportif pour la tenue d'activités extrascolaires.

Nous sommes aussi résolument tournés vers l'avenir. À cet effet, nous avons demandé des subventions pour la construction d'un complexe aquatique intérieur de même que celle d'un terrain de sport synthétique dont ont grand besoin les clubs locaux de soccer et de football.

Pour répondre de manière responsable aux besoins de nos résidents et pour bien gérer la ville, nous devons avoir une vision commune et une bonne planification. Cette dernière est essentielle à la

gestion efficace des ressources. Nous voulons obtenir des résultats car c'est à cela que s'attendent nos résidents et non à des excuses.

En 2012, nous continuerons de transformer notre vision en action. Pour plusieurs de nos infrastructures, 2012 sera une année charnière. De plus, nous tirerons profit de notre prise en charge du chemin Sainte-Angélique. Et surtout, nous continuerons à obtenir des résultats.



Le maire, Pierre Kary